

Communiquer en anglais autour du vin

RS6940 · RS · Publiée

L'essentiel

Code(s) NSF	136g, 312, 334
Formacode(s)	15203, 21511, 21540, 15205
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	18/12/2024
Date d'échéance	18/12/2027

Certificateur(s)

CERCLE DES OENOPILES ALTERNATIFS DE MONTARNASSE · SIRET : 48802800200035

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

La certification a pour objectif d'acquérir un vocabulaire spécifique au secteur vitivinicole afin de pouvoir communiquer sur son vignoble, sur les cépages, sur le vin, mener une dégustation ou une visite de cave en anglais, afin d'assurer la promotion de son offre viticole, accompagner et conseiller des clients anglophones.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Accueillir des visiteurs anglophones au domaine ou au caveau en les familiarisant avec la région de production et en présentant l'exploitation viticole, le cas échéant, pour leur faire découvrir les produits viticoles en termes de tradition, de qualité et de spécificité.

Présenter en anglais la gamme de vins à une clientèle anglophone, en proposant une dégustation adaptée à tout public (y compris en situation de handicap) et en utilisant le vocabulaire permettant de décrire le style du vin, ses caractéristiques et d'évaluer sa qualité afin d'identifier les besoins des clients et les conseiller avec des formules adaptées.

Décrire en anglais les étapes de l'élaboration du vin (méthodes de vinification et d'élevage) et les caractéristiques liées à la viticulture et aux facteurs naturels (le climat, le terroir et leur impact sur le vin produit) afin d'expliquer à un client anglophone les particularités d'un vin et l'aider dans son choix.

Rédiger de la documentation commerciale (flyers, communiqués de presse, dépliants déroulés de visites, posts sur les réseaux sociaux, etc) en anglais afin de promouvoir et valoriser son offre viticole auprès de touristes anglophones. Comprendre le discours d'un interlocuteur anglophone sur des sujets liés au vin, de son élaboration à sa dégustation, afin de pouvoir échanger, développer le dialogue autour du vin et favoriser les interactions professionnelles.

Secteur d'activité et type d'emploi

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

La loi Évin du 10 janvier 1991, relative à la lutte contre le tabagisme et l'alcoolisme, encadre la publicité en faveur des boissons alcoolisées (dont le vin). La publicité n'est autorisée que sur certains supports prévus à l'article L 3323-2 du code de la Santé publique¹⁰

,¹¹

; par ailleurs, le contenu lui-même doit se conformer à certaines règles données à l'article L3323-4 du code de la santé publique¹¹

,¹²

et doit comporter un message rappelant les dangers de l'abus d'alcool.

Voies d'accès

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Avoir l'âge minimum légal pour consommer des boissons alcoolisées (18 ans)

Avoir un niveau minimum A2 du CECRL en anglais (correspond à un niveau d'utilisateur élémentaire : niveau intermédiaire ou usuel)

Justifier de connaissances sur les vins, les cépages, leur évaluation et leur dégustation

Exercer une activité professionnelle dans le secteur vitivinicole ou de l'œnotourisme

L'ensemble des prérequis est validé lors d'un entretien et d'un test de positionnement en amont du cursus formatif.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE

1 représentant LE COAM, n'ayant pas dispensé la formation

2 professionnels extérieurs à l'organisme de formation, sélectionnés en fonction de leur expertise dans le champ de compétences de la certification

Base légale

Date de décision	18/12/2024
Durée de l'enregistrement	3 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	18/12/2027
Date de dernière délivrance possible	17/06/2028

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/6940/>

Où se former

Formations référencées	1
Organismes	1
Régions couvertes	0
Prix indicatif	795 €

Offre de formation — MonCompteFormation (Caisse des Dépôts), licence ouverte.

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	35
Parcours menés à terme	31
Taux d'achèvement	89 %
Période	02/2025 – 09/2026

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	39
Montant total engagé	30 835 €
Coût moyen par dossier	791 €

Durée moyenne	20 h
Période	01/2025 – 07/2026
France compétences	89 %
Reste à charge titulaire	9 %
OPCO	2 %
France Travail	1 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.